

**Élections partielles de représentants des personnels au Conseil d'administration
et à la Commission de la recherche du Conseil académique de l'Université de
Caen Normandie – Scrutins des 30 et 31 mars 2023**

Listes des candidats

Conseil d'Administration (par ordre de réception)

Collège B - 4 listes en présence :

Liste n°1 « présentée par Valentine BOUET »

- BOUET Valentine
- LANGEARD Antoine

Liste n°2 « CGT FERC SUP Université de Caen Normandie » ([profession de foi](#))

- COURTIN Sébastien
- PELLISSIER-FALL Anne

Liste n°3 « Ensemble, écrivons notre avenir » ([profession de foi](#))

- DOUADY Julie
- VILLENAVE Baptiste

Liste n°4 « SNESup-FSU »

- LANGLOIS Pierre
- SCHNEIDER Anne

Conseil Académique - Commission de la recherche (par ordre de réception)

Collège b, Secteur 2 – Lettres et Sciences humaines et sociales : 2 candidatures en présence

Candidat n°1 : BESSOT Nicolas ([profession de foi](#))

Candidat n°2 : FOUCHER Antoine

Collège c, Secteur 2 – Lettres et Sciences humaines et sociales : 2 candidatures en présence

Candidate n°1 : GOURIO Anne présentée par la liste « **Ensemble, construisons notre avenir** » ([profession de foi](#))

Candidate n°2 : LECONTE Pascale ([profession de foi](#))



Élection CA du 30 mars au 31 mars 2023
Profession de foi de la CGT FERC Sup
Université de Caen Normandie



Du jeudi 30 mars 2023 à 9 heures au vendredi 31 mars 2023 à 16 heures, aura lieu une élection partielle pour pourvoir **deux sièges du collège B** (enseignant·es-chercheur·es hors PU ou équivalent, enseignant·es et personnels assimilés) au **Conseil d'administration** de l'université de Caen Normandie.

Pourquoi présenter une liste CGT ?

La CGT FERC SUP de l'université de Caen Normandie présente cette liste afin de contribuer aux débats qui engagent notre université et faire entendre un autre discours. Il est nécessaire de rompre avec un accompagnement fataliste des politiques ministérielles qui n'ont de cesse de dégrader nos conditions de travail et nos capacités à remplir nos missions de service public. Il s'agit aussi de s'inscrire dans une démarche de contre-pouvoir à l'équipe de direction actuelle, dès lors que les orientations politiques et budgétaires discutées au sein du Conseil d'administration s'inscriraient dans une logique contraire à nos revendications sur l'amélioration des conditions du travail de l'ensemble des personnels et des usager·es de l'université.

A l'université comme dans les autres services publics, on déplore un désengagement de l'Etat accablant et une privatisation rampante mais continue de l'enseignement supérieur et de la recherche. Cela contribue à creuser les inégalités, à dévoyer nos missions et métiers, et à entretenir une concurrence malsaine entre universités, laboratoires, UFR, départements et personnels en général.

A l'université de Caen cela se traduit depuis longtemps par une dégradation des conditions de travail des personnels, des étudiant·es et des usager·es : fusions et restructurations à marche forcée ; suppressions de postes de titulaires ; tendance lourde à la contractualisation dans la politique budgétaire et en matière de politique d'emploi ; faiblesse des salaires et précarisation toujours plus importante des personnels ; augmentation de la charge de travail ; nouvelles formes de "management" qui conduisent à une augmentation du mal-être au travail et à la destruction des collectifs de travail.

Il faut agir pour arrêter cette politique destructrice qui s'écarte toujours plus des valeurs et missions d'un service public de l'enseignement supérieur et de la recherche de qualité, garant de la diversité des enseignements et des recherches portées par notre établissement. Pour cela, nous avons besoin d'élus·es au CA pour représenter et défendre d'autres orientations et les intérêts de tous les personnels (titulaires et contractuels) en veillant au respect de leurs droits. L'objectif est aussi d'amener dans le débat politique de l'établissement une voix revendicative, capable de relayer les souhaits des personnels et des usager·es, leurs luttes. La politique de l'établissement ne doit pas s'inscrire dans une soumission aux directives du Ministère, voire parfois les devancer.

Pour l'élection partielle au conseil d'administration de l'Université de Caen Normandie :

VOTEZ pour la liste « CGT-FERC-SUP Université de Caen Normandie »

Nos revendications au CA

Politique d'emploi et conditions de travail :

- Refus de la suppression de postes et renouvellement systématique lors d'un départ à la retraite ;
- Politique de revalorisation des salaires (retour de l'échelle mobile) en s'opposant à l'individualisation des rémunérations qui conduit à une mise en concurrence des personnels entre eux et à une destruction du collectif de travail ;
- Défense de la transparence et de la collégialité dans les règles de recrutement des enseignant-es chercheur-es ;
- Avancement égal et accéléré pour l'ensemble du personnel BIATSS, avec une rémunération qui ne repose pas sur l'arbitraire de l'évaluation de la « performance » ;
- Titularisation de l'ensemble des personnels précaires ;
- Refus du recours aux heures supplémentaires (parfois « subies ») qui nuisent à la santé des personnels et qui servent à compenser des salaires trop faibles et une politique d'emploi insuffisante au regard des besoins.

La CGT FERC Sup s'engage à défendre au CA le respect de l'égalité au travail et la lutte contre toutes les formes de discriminations (sociales, sexistes, racistes, validistes, etc.) ;

Formation et Recherche :

- Garantie à tous et toutes les bachelier-es de l'accès à l'enseignement supérieur avec l'abrogation de Parcoursup et sa logique de sélection sociale ;
- Refus du recours au tout-distanciel (plateformes d'enseignements, enseignement à distance) hors contexte exceptionnel, qui hormis le problème pédagogique qu'il pose, bloque la création de postes ;
- Refus de la généralisation de la logique des « blocs de compétences », avec à la clé une logique de certification / label qui fait le jeu des entreprises privées et remet en cause la reconnaissance des diplômes nationaux et des qualifications ;
- Refus de la généralisation de la logique d'évaluation plus ou moins « à la carte » des étudiant-es (type ECI) qui entraîne une multiplication de traitements de cas particuliers chronophage pour les personnels.

La CGT FERC Sup s'engage pour une formation professionnelle de haut niveau n'ayant pas pour but la rentabilité immédiate de la force du travail (ou du travailleur et de la travailleuse), s'appuyant sur un cadrage des diplômes nationaux.

- Amélioration des conditions de travail et de l'insertion professionnelle des doctorant-es (augmentation du nombre et de la durée des financements, équité dans l'accès à l'expérience de l'enseignement, exonération des frais d'inscription, etc.) ;
- Refus du financement de la recherche sur projets. Cette logique est purement utilitariste et n'a aucun sens pour certaines filières, notamment dans les SHS. C'est de financements pérennes dont la recherche publique a besoin.

La CGT FERC Sup milite pour des financements publics récurrents répondant aux besoins (indépendants du pilotage par le secteur privé) et pour la liberté dans la recherche.

Nos candidat.e.s

Sébastien Courtin, MCF HDR en Economie, responsable de la licence 1 économie et gestion de l'UFR SEGGAT

Anne Pellissier-Fall, MCF en Sociologie, directrice du département des Sciences de l'éducation & de la formation de l'UFR HSS

Pour l'élection partielle au conseil d'administration de l'Université de Caen Normandie :

VOTEZ pour la liste « CGT-FERC-SUP Université de Caen Normandie »

Élection partielle au Conseil d'administration de l'Université de Caen Normandie

Scrutin du 30 et 31 mars 2023

Profession de foi de la liste « Ensemble, écrivons notre Avenir »

Chères et chers collègues,

Candidate et candidat de la liste « Ensemble, écrivons notre Avenir » au Conseil d'Administration de l'Université de Caen Normandie, nous souhaitons aujourd'hui mettre notre engagement au service d'un projet ambitieux, celui que met en œuvre, depuis son élection, l'actuel président Lamri Adoui.

En cohérence avec ce projet, nous nous engageons donc à :

- Porter un projet collectif et partagé, fondé sur le respect de la démocratie universitaire, la transparence, le dialogue et la confiance, afin de mettre en œuvre une politique respectueuse de l'humain, qui favorise le sentiment d'appartenance à la communauté et une véritable reconnaissance des personnels ;
- Dialoguer de façon constructive avec l'ensemble des partenaires de l'Université, et participer à la constitution d'un service public normand de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation qui soit solidaire, ambitieux et collégial ;
- Promouvoir l'autonomie des équipes pédagogiques et améliorer l'orientation, le suivi, la réussite et l'insertion des étudiant·e·s ;
- Doter l'Université d'une politique ambitieuse pour la recherche, en accompagnant les projets nationaux et internationaux, et en soutenant, dans tous les secteurs, la recherche fondamentale aussi bien que les projets transdisciplinaires d'intérêt sociétal ;
- Poursuivre une politique de développement durable ambitieuse et continuer à promouvoir, par tous les moyens possibles, les valeurs d'égalité et de diversité ;
- Construire une Université ouverte sur le territoire, décloisonnée, jouant son rôle moteur aussi bien dans le champ de la culture que dans celui du développement économique ;
- Définir une stratégie globale d'internationalisation, transverse aux enjeux de recherche, de formation, de mobilité et d'innovation ;
- Être à l'écoute des étudiant·e·s et des personnels pour améliorer la qualité des services et favoriser le bien-être au travail et le bien-vivre ensemble.

Pour une Université attractive, ancrée dans son territoire, moteur du développement économique, social et culturel ; pour une Université qui réponde aux transformations majeures de la société par une formation riche et diverse ; pour une recherche qui repousse les limites du savoir ; pour un dialogue science-société renforcé et un développement de l'esprit critique, **les 30 et 31 mars 2023, votez et faites voter pour un projet ambitieux et collégial !**

Ensemble, écrivons notre Avenir.

Julie Douady et Baptiste Villenave



Julie Douady

Maître de conférences à l'Université de Caen depuis 2008, j'enseigne la Physique au sein du département PCI (Physique-Chimie-Ingénierie) de l'UFR des Sciences. Mes recherches, au sein du laboratoire CIMAP (Centre de Recherche sur les Ions, les Matériaux et la Photonique), portent sur l'étude de systèmes atomiques et moléculaires suite à une excitation électronique. J'ai, depuis 2016, assumé plusieurs responsabilités collectives au sein de notre établissement (membre élue du Conseil de l'UFR des Sciences depuis 2021 ; présidente du Conseil de Perfectionnement de la Licence de Physique depuis 2019 ; membre élue du département PCI de 2017 à 2021 ; coordinatrice de l'ACS 30 de 2016 à 2021). Depuis une dizaine d'années, j'ai également participé de façon active à diverses manifestations pour promouvoir notre établissement, comme la « Fête de la Science », les JPO de l'Université, le Salon de l'étudiant et les Conférences GRES. Je souhaite aujourd'hui mettre mon expérience au service de notre établissement.



Baptiste Villenave

Maître de conférences à l'Université de Caen depuis 2012, j'enseigne les études cinématographiques au sein du département des Arts du spectacle (UFR Humanités et Sciences Sociales). Mes recherches, au sein du LASLAR (Lettres, Arts du spectacle, Langues Romanes), portent sur l'histoire et l'esthétique des formes cinématographiques, en particulier dans le cadre du cinéma américain. J'ai, depuis 2012, assumé plusieurs responsabilités collectives au sein de notre établissement (co-directeur du département Arts du spectacle pendant 3 ans ; co-responsable de la Licence Arts du spectacle pendant 3 ans ; membre élu du Conseil de l'UFR HSS pendant 4 ans), mais également en dehors (vice-président de la ComUE Normandie Université, en charge de la vie étudiante et de la culture, de 2015 à 2017). Je souhaite aujourd'hui mettre cette expérience au service de notre communauté.

Profession de foi de Nicolas BESSOT

Candidat à la Commission de la Recherche de l'Université de Caen Normandie

Nicolas BESSOT, Maître de Conférences HDR à l'UFR STAPS de Caen et membre de l'UMR UNICAEN/INSERM U1075 - COMETE,

Synthèse du Curriculum Vitae

Activités administratives et d'enseignement :

2017-2021 :

- Responsable de la mention APAS (L2, L3)
- Membre des commissions de Validation des études supérieures (VES), Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), validation des acquis professionnels (VAP).
- Membre du conseil de perfectionnement de licence
- Membre des jurys L1, L2 et L3.

2019-2021

Membre élu au Conseil d'Administration de l'UFR STAPS de Caen.

2020-2021

Président de jury L3

2011-2023 :

Membre du bureau de l'unité COMETE
Membre élu du conseil d'unité de COMETE

2019- 2023 :

Membre nommé au CNU 74^e section



Activités de recherche :

- HDR soutenue le 3 mars 2023.
- 5 coencadrements de thèse
- 32 articles dans des revues avec Facteur d'Impact (FI moyen = 4).
- Responsable scientifique de 4 contrats de recherche pour un montant total de 1600 k€.

Profession de foi :

Dans une instance telle que la Commission de la Recherche, les débats sont beaucoup plus sereins et agréables lorsque les membres de cette instance peuvent **écouter** et accepter **les arguments des uns et des autres**. Les décisions prises sont ainsi faciles à expliquer lorsqu'elles s'appuient sur un argumentaire solide, réfléchi, partagé par le plus grand nombre. C'est donc avec cette ambition et cet état d'esprit que j'aimerais pouvoir siéger au sein de la Commission de la Recherche du CAC de l'Université de Caen Normandie. **Mon objectif sera de servir mon université et promouvoir la recherche universitaire**. Je m'appliquerai aussi à **créer du lien** entre ma composante, ses laboratoires et nos interlocuteurs à la présidence de l'établissement.

Election partielle à la Commission de la Recherche du Conseil académique

Secteur 2 (« Lettres et sciences humaines et sociales ») - Collège C

Profession de foi d'Anne Gourio

Candidate sur la liste « Ensemble, construisons notre avenir »

- MCF en littérature française du XX^e siècle à l'Université de Caen Normandie.
 - Membre titulaire du LASLAR (UR 4256, Unicaen) et membre associée de THALIM (UMR 7172 - Paris III/CNRS).
 - Domaine de spécialité : poésie moderne et contemporaine.
-

Maîtresse de conférences en littérature française à l'Université de Caen depuis 2007, je me porte candidate à l'élection partielle à la Commission de la Recherche du Conseil académique de l'Université de Caen sur la liste « Ensemble, construisons notre avenir ».

Dans le prolongement de mes différents engagements à l'Université de Caen (au département de littérature française et comparée, à l'UFR HSS, au LASLAR), je me propose de représenter les humanités et les sciences sociales à la Commission de la Recherche, de prendre part aux travaux de celle-ci et de promouvoir en particulier certaines orientations de notre établissement :

- **Respect des équilibres entre disciplines, mais aussi encouragement à l'interdisciplinarité.**
- **Renforcement des partenariats tant universitaires que culturels.**
- **Renforcement des liens entre formation et recherche, et actions en direction des étudiants de Licence intéressés par la recherche.**
- **Aide et soutien aux jeunes chercheurs (projets, mobilité).**

❖ **Responsabilités au sein du département de littérature française et de l'UFR HSS :**

Depuis 2021 : Membre élue du **conseil d'UFR** Humanités et sciences sociales.

Entre 2012 et 2014 : Co-directrice avec Julie Anselmini du **département de Littérature française et comparée**

Responsable pédagogique des L2 Lettres (depuis 2019) **L1** (entre 2009-2012), et **L3** entre 2017-2019).

Depuis 2007 : Membre de l'ACS 9^{ème}-10^{ème} sections, U. de Caen.

Membre depuis 2020 et responsable (depuis 2022) de la **commission e-candidats et Études en France**, Licence de Lettres.

❖ **Responsabilités au sein du LASLAR :**

Co-fondatrice et co-responsable avec Fabien Cavaillé de l'axe 4 « **Les arts comme expériences** » du LASLAR.

Mise en place du **programme « Matières poétiques »** avec Cécile Brochard (depuis 2019).

Membre du comité de rédaction de la revue *Elseneur* depuis 2007.

Fait à Caen le 10 mars 2023.



Profession de foi de Pascale LECONTE

Candidate à la Commission de la Recherche de l'Université de Caen Normandie

Je, soussignée, Pascale LECONTE, Maitre de Conférences à l'UFR STAPS de Caen et membre de l'UMR UNICAEN/INSERM U1075 - COMETE, déclare me porter candidate à l'élection partielle à la Commission de la Recherche du Conseil Académique de l'Université de Caen Normandie.

Mes implications et engagements institutionnels au sein de l'UFR STAPS et de l'Université de Caen, depuis ma mutation de l'Université Paris-Sud vers l'Université de Caen Normandie en 2016 sont les suivantes :



Depuis septembre 2016 :

- ✓ Création du Master STAPS mention APAS, parcours Prévention, Réhabilitation et Intervention en Santé par les APA (PRISAPA), responsable du Master 1 & du Master 2 STAPS APAS, des stages M1 & M2 STAPS APAS.
- ✓ Membre de la Commission Ad'Hoc de l'UFR STAPS de Caen
- ✓ Responsable de l'organisation des *Rencontres Handivalides* sur le campus 2

De 2016 à 2020 :

- ✓ Coordinatrice de l'ACS 74^e section de l'UFR STAPS de Caen (jusqu'en 2021)
- ✓ Membre élue du Conseil Académique de l'Université de Caen Normandie
- ✓ Membre élue de la Commission de la Recherche de l'Université de Caen Normandie
- ✓ Membre nommée du service commun de la documentation (SCD) de l'Université de Caen Normandie
- ✓ Membre nommée de la section disciplinaire du personnel de l'Université de Caen Normandie

Les principales raisons qui motivent ma candidature à la Commission Recherche sont les suivantes :

- Je souhaite m'investir et m'impliquer de nouveau au sein de la Commission de la Recherche du CAC de l'Université de Caen Normandie, et envisage de remplir avec beaucoup d'intérêt l'ensemble des missions relevant de cette commission. Du fait de mon expérience de 4 années au sein de la Commission de la Recherche, je pense pouvoir m'adapter rapidement au cadre de fonctionnement et aux attentes de cette commission.
- Depuis 2021, l'UFR STAPS ne possède plus de représentant au sein du CAC de l'Université de Caen Normandie. Or, un des leviers majeurs pour garantir le bon fonctionnement d'une composante, est de pouvoir bénéficier d'une forme de continuité vis-à-vis de nos interlocuteurs à la Présidence de l'établissement. Le fait de siéger au sein de la Commission de la Recherche constitue donc pour moi une opportunité de rétablir cette connexion indispensable entre l'UFR STAPS et l'administration de l'Université.